Lettre ouverte de l'association OSTEO POUR TOUS



CPTS de CAEN-COURONNE : malgré la stigmatisation, les ostéopathes renouvellent leur volonté d'adhérer.

A: CAEN

Date: Le 05/05/2025

Madame la Présidente de la CPTS Caen-Couronne,

Nous, association caritative, ostéopathes libéraux et ostéopathes solidaires bénévoles, avons été particulièrement affectés par la décision de la CPTS Caen-Couronne de refuser notre intégration.

Cette décision nous paraît injuste et incompréhensible, d'autant plus que certains de nos membres sont pleinement intégrés à d'autres CPTS dans différentes agglomérations.

Bien que les ostéopathes ne soient pas encore une profession de santé inscrite à la quatrième partie du code de santé publique, nous sommes des professionnels libéraux du système de santé disposant d'une Carte de Professionnel de Santé (E-CPS) et inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) déclaré en Agence Régionale de Santé (ARS).

Notre association, **Ostéo pour Tous**, reconnue d'intérêt général et entièrement autofinancée, est membre du Réseau Santé Précarité de Caen-Couronne. Elle a permis, à ce jour, l'ouverture de droits à plus de **450 personnes en situation de précarité afin d'accéder à des soins ostéopathiques** grâce à l'ouverture de deux permanences :

- au sein du Centre d'accueil des demandeurs d'asile de France Terre d'Asile ;
- au sein du programme pour mineurs non accompagnés de Médecins du Monde CAEN.

Une nouvelle permanence est en cours d'ouverture à Rouen, au sein de l'ex-COSAO de Médecins du Monde ROUEN.

Notre association soutient pleinement le projet de la CPTS Caen-Couronne et salue le travail remarquable déjà accompli. Nous souhaiterions pouvoir relayer vos actions auprès de nos confrères et nous en inspirer pour améliorer nos pratiques.

Travaillant régulièrement avec des patients allophones, nos ostéopathes solidaires ont besoin d'un accès à la plateforme d'interprétariat, aujourd'hui indisponible pour eux. Cet outil est indispensable pour garantir la sécurité des soins, respecter le consentement éclairé des patients, et assurer une prise en charge éthique.

Au-delà de notre association, près d'une centaine d'ostéopathes libéraux de l'agglomération caennaise — réalisant environ 100 000 consultations pour 50 000 patients chaque année — se trouvent également exclus de la CPTS. En tant que professionnels de première intention, nous recevons un public de tous âges et de toutes conditions sociales, sans prescription préalable.

Il nous revient donc fréquemment de déceler des symptômes et/ou des signes de pathologies sous-jacentes nécessitant une réorientation médicale. Pour que cette coordination soit efficace, un retour d'information de la part des médecins est une nécessité, afin d'optimiser le parcours de soins et d'éviter des consultations redondantes.

Par ailleurs, il n'est pas rare que nos patients soient déjà engagés dans un parcours de soins pour d'autres pathologies, ou présentent des vulnérabilités spécifiques (handicap, troubles mentaux, maladies chroniques). Dans ces cas, une circulation fluide de l'information est primordiale pour adapter nos interventions et assurer la pertinence des prises en charge.

D'autant plus que les ostéopathes sont autorisés à partager les informations soumises au secret professionnel depuis 2016.

Nos consultations permettent également de repérer les signes précoces de problématiques majeures de santé publique : sédentarité, malnutrition, non-observance des traitements, maltraitance, violences sexistes et sexuelles, dégradation de la santé mentale, etc. Face à ces enjeux, il est indispensable de pouvoir compter sur une communauté de professionnels coordonnée.

Les ostéopathes souhaitent participer activement à cette dynamique territoriale. Nous pourrions utilement contribuer à vos projets, notamment en matière de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), de santé au travail, de sport-santé, de maintien à domicile des personnes âgées, ou encore de santé mentale.

Conformément aux connaissances scientifiques actuelles, nous pensons la santé comme le résultat d'interactions complexes entre **facteurs biologiques**, **psychologiques et sociaux**. Nous considérons la thérapie manuelle comme une approche non médicamenteuse complémentaire, qui a pleinement sa place dans l'arsenal thérapeutique moderne.

Madame la Présidente, les ostéopathes sont des soignants. Comme tous les professionnels de santé, ils sont exposés à des risques physiques et psychologiques importants. En raison de la jeunesse de notre profession, nous sommes particulièrement vulnérables aux troubles de santé mentale qui affectent massivement la jeune génération.

Ce mal-être est aggravé par le cloisonnement des pratiques, le manque de reconnaissance institutionnelle, et parfois une stigmatisation injustifiée.

Nous constatons régulièrement que les ostéopathes sont oubliés dans les dispositifs d'aide, de prévention en santé, et de lutte contre l'isolement professionnel. Cela n'est plus acceptable.

Nous restons pleinement disponibles pour rouvrir un dialogue constructif, dans une logique de coopération non corporatiste, et pour trouver ensemble des solutions collectives.

Dans notre démarche, nous nous appuyons sur la position de l'Union Nationale des Professions Libérales de Normandie (UNAPL), organisation professionnelle transversale, qui affirme :

« L'UNAPL Normandie est favorable à l'intégration statutaire et à la représentation, au sein des organes dirigeants des CPTS, des professions disposant d'une réglementation inscrite dans le Répertoire Partagé des Professions du Système de Santé (RPPS). »

« L'UNAPL Normandie soutient également l'intégration des interventions non médicamenteuses (INM) dans les projets de santé des CPTS, en y incluant les professionnels libéraux qui exercent ces activités. »

Nous nous appuyons également sur l'esprit même des CPTS, tel que défini par le Ministère de la Santé:

« Elle [la CPTS] a vocation à être la plus inclusive possible en rassemblant des professionnels libéraux de proximité, des établissements de santé, des EHPAD et autres structures médico-sociales voire sociales. »

Dans l'attente d'un signe d'ouverture, les ostéopathes de Caen et les ostéopathes solidaires se réuniront prochainement en assemblée générale pour discuter des suites de notre mobilisation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Comité exécutif d'OSTEO POUR TOUS,

Mathilde LACROIX – Porte-Parole

Pierre-Adrien LIOT – Porte-Parole

Nous, Ostéopathes, signons et soutenons cette lettre ouverte en notre nom :

- 1. Pierre-Luc LHERMITE Docteur en droit médical.
- 2. François LEJEUNE Président du Registre des Ostéopathes de France (ROF).
- 3. Éric PERREAUX Membre du pôle représentation de la FEDOSOLI.
- 4. **Mathilde LACROIX** Bénévole OSTEO POUR TOUS, membre de la <u>CPTS Caen</u> Ouest, Pôle de Santé.
- Amandine DIDELOT Ancienne présidente <u>CPTS du Trégor</u>, membre du CA CPTS du Trégor.
- 6. **Pierre-Adrien LIOT** Président UNAPL Normandie, président de la CPR-PL Normandie, membre d'honneur de la FEDEO, bénévole OSTEO POUR TOUS, cabinet pluridisciplinaire.
- 7. **Klemen SEVER** Président d'OSTEOPATHE.PRO.
- 8. **Hervé DUMANS** Ancien trésorier, actuellement membre du CA de la <u>CPTS Sud</u> **28**, membre d'honneur de la FEDEO, cabinet pluridisciplinaire.
- 9. **Raphaël MONNE**, Président de CORP'OSTEO, membre du CA de la <u>CPTS</u> <u>Toulouse RIVE GAUCHE</u> et membre de la <u>CPTS Toulouse centre</u>. Cabinet pluridisciplinaire.
- 10. **Maëlle AUDOR**, Membre de la <u>CPTS Territoire Elbeubien</u> et membre de la <u>CPTS</u> A2RS (ROUEN SUD), Maison de Santé.
- 11. **Chloé CHANCELIER** Ostéopathe en PMI, membre de l'association APO, membre de la **CPTS Haute Gironde**, cabinet pluridisciplinaire.
- 12. **Agathe MERCIER** Salariée de l'association Parcours d'Exil, membre de la **CPTS Paris 20.**
- 13. **Pierre-Alexandre MONTFAJON** Président SAS Ostéo France, membre du CA FEDOSOLI, membre <u>CPTS Ouest Parisis</u>, Pôle de Santé.
- 14. **Marion RIMBAUD** Membre d'honneur de la FEDEO, membre de la <u>CPTS du</u> <u>Castelrenaudais</u>, Maison de Santé.
- 15. **Guy CHANTRIEUX** Président Cirk'Ostéo, membre de la <u>CPTS Hego Lapurdi</u>, cabinet pluridisciplinaire.

- 16. Eléonore LECHAT NOIZE, Présidente Breizh Ostéo, membre de la <u>CPTS Brest Santé OCEANE</u>
- 17. Clément ORENGO, Président Osteo de Demain (ODD), membre de la CPTS Pays de REDON.
- 18. **Franck CHENU**, Vice-Président COSE, membre de la <u>CPTS Pays de REDON</u>, Maison de Santé.
- 19. **Marie TILLARD** Ostéopathe solidaire, coordinatrice Maison de Santé, membre de la **CPTS** du **Penthièvre**, Maison de Santé.
- 20. **Anne-Laure SAGE** Membre d'honneur de la FEDEO, membre de la <u>CPTS du</u> <u>Mont-Blanc.</u>
- 21. **Julien MARECHAL** Membre d'honneur de la FEDEO, membre de la CPTS Portes de Provence, Pôle de Santé.
- 22. Claire GOARNISSON Membre de la CPTS Aunis Nord, Maison de Santé.
- 23. Manon ROBERT Bénévole DISOS, membre de la CPTS Lunel, Maison de Santé.
- 24. **Thomas** LEVEQUE Membre du ROF, membre de la <u>CPTS Nord Vendée</u>, cabinet pluridisciplinaire.
- 25. **Thibault LALLEMENT** Membre du ROF, membre de la <u>CPTS du Trégor</u>, cabinet pluridisciplinaire.
- 26. **Christine BISSON** Ostéopathe solidaire, membre de la <u>CPTS du Grand Annecy</u>, cabinet libéral.
- 27. **Corentin GOURY** Ostéopathe solidaire, membre de la <u>CPTS de l'Ozon</u>, Maison de Santé.
- 28. **Rodolphe LEVEQUE** Membre de la <u>CPTS Beaumont d'Artois</u>, cabinet pluridisciplinaire.
- 29. Éléonore ERMISSE Membre de la <u>CPTS de Mulhouse</u>, mode d'exercice : Pôle de Santé.
- 30. **Baptiste CAMBUZAT** Membre de la <u>CPTS entre Cèze et Gardon</u>, Maison de Santé.
- 31. **Julie ATLAN** Bénévole Ostéopathes du Cœur, membre du cercle des ostéopathes azuréens, membre de la <u>CPTS du Férion et de la CPTS du Littoral</u> 06, cabinet pluridisciplinaire.
- 32. **Rodolphe BOUCART** Membre du ROF, membre de la SEROPP, membre de la CPTS Nord du Lot, Maison de Santé.
- 33. **Jérôme PETIT** Ostéopathe solidaire Breizh'Ostéo, membre de la <u>CPTS Brest</u> <u>Océan</u>, cabinet pluridisciplinaire.
- 34. **Delphine MONNIER**, Membre de la **CPTS Pays de RETZ**, Pôle de Santé.
- 35. Marion VAGILE, Membre de la CPTS OUEST GIRONDE, Pôle de Santé.
- 36. Aurélie SALOMON Participante à la création de la CPTS Strasbourg.
- 37. Magali CASTELLA Postulante à la CPTS Portes du Soleil Grand Massif.
- 38. **Théo COLLOBER** Membre de la <u>CPTS Saint-Priest Moins</u>, cabinet pluridisciplinaire.
- 39. Léa PHILIBERT, Membre de la CPTS St Sylvain, Maison de Santé.
- 40. **Émilie FRANÇOIS** Partenaire ESP Dieulouard Santé, Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO), partenaire de la CPTS.
- 41. Benjamin JENNEPIN, Maison de Santé en cours d'intégration d'une CPTS.
- 42. **Anthony LUCE** Ostéopathe au sein du Pôle "Espace Santé Brécourt".
- 43. **Erwan JAILLER** Membre d'honneur de la FEDEO, ostéopathe à OMEGA MEDIPOLE Grand Avignon.
- 44. **Lucile GROMEK** Membre animatrice de l'association Ostéo de Demain (ODD), cabinet pluridisciplinaire.

- 45. **Mélanie GUILLOUX-DELANOOY** Fondatrice de La Moultaise, vice-présidente Inspire.
- 46. Flavie GABUTTI Ostéopathe solidaire, formatrice, cabinet pluridisciplinaire.
- 47. Thomas BOURBONNAUD, Association DONE Grenoble, cabinet pluridisciplinaire.
- 48. Luca FERRUCCI Membre ODD, Pôle de Santé.
- 49. Alice LE MACELOT Pôle de Santé.
- 50. Morgan CHARTRAIN Pôle de Santé.
- 51. **Kevin HENNEQUIN** Cabinet pluridisciplinaire.
- 52. **Olivier NTSIBA**, Président de l'ANOEH, intervenant en structure médico-social et auprès des personnes en situation de handicap.
- 53. Floriane BOUBEL Membre d'honneur de la FEDEO, cabinet pluridisciplinaire.
- 54. Pierre-Yves POITEVIN Membre d'honneur de la FEDEO.
- 55. **Mathias MILTENBERGER** Membre d'honneur de la FEDEO, cabinet pluridisciplinaire.
- 56. **Alexandre NICOUL** Bénévole CORP'OSTEO, enseignant ostéopathe, cabinet pluridisciplinaire.
- 57. Chantal SOULTAN Association Ostéo-Soli, membre de la FEDOSOLI.
- 58. Chloé FLANDREAU Maison de Santé.
- 59. Quentin GANGNERON, Cabinet pluridisciplinaire et Maison de Santé.
- 60. Charlotte RIVET Bénévole OSTEO POUR TOUS.
- 61. Florian COLSON Bénévole OSTEO POUR TOUS, cabinet pluridisciplinaire.
- 62. Clotilde GOYDADIN Bénévole OSTEO POUR TOUS, cabinet pluridisciplinaire.
- 63. Élise ROPERT Bénévole OSTEO POUR TOUS, Maison de Santé.
- 64. Elora HAMEL Bénévole OSTEO POUR TOUS.
- 65. Juliette ADAM Bénévole OSTEO POUR TOUS.
- 66. Chloé GALLOO Bénévole OSTEO POUR TOUS.
- 67. Charlène GOMOND Bénévole OSTEO POUR TOUS.
- 68. Aline ADAM BALIAN Bénévole OSTEO POUR TOUS, Pôle de Santé.
- 69. **Baptiste VIDE** Bénévole OSTEO POUR TOUS, membre de la <u>CPTS du</u> <u>Territoire Elbeuvien</u>, Pôle de Santé.
- 70. Victoria LAURENT Bénévole OSTEO POUR TOUS.
- 71. Claire GARDE Bénévole OSTEO POUR TOUS, Maison Médicale.
- 72. Florian BOUTTEN Membre d'Ostéo de Demain.
- 73. Vincent GUITTEAU Membre d'Ostéo de Demain.
- 74. Mariette VEILLARD Membre d'honneur de la FEDEO.
- 75. **Typhaine LE POULLOUIN** membre de rencontre ostéo Cholet, cabinet pluridisciplinaire.
- 76. **Emma CHENU**, ostéopathe solidaire FEDOSOLI, membre du collectif Lor'Ostéo, membre de la **CPTS Metropole Nanceienne**, cabinet pluridisciplinaire.